

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 23 janvier 2023
conférant la médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire**

NOR : JUSK2307389A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 21 novembre 1996 portant règlement d'administration publique relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret du 31 décembre 2003 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire, notamment son article 5 ;

Sur la proposition du directeur de l'administration pénitentiaire ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire, échelon or, est conférée à titre posthume à Monsieur Armand MINET, surveillant brigadier à la maison d'arrêt de Nice.

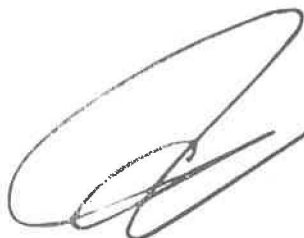
Article 2

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* des Décorations, Médailles et Récompenses.

Fait, le 23. 1. 2023

Pour le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, et par délégation

Le directeur de l'administration pénitentiaire



Laurent RIDEL